

ASSEMBLÉE DU 15 JANVIER 2017

À une assemblée régulière de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le quinzième jour du mois de janvier de l'an deux mille dix-huit et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes
M. Richard Dion
M. Yvon Tranchemontagne
M. Étienne Bertrand
M. Jean-Pierre Doucet
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. Le directeur fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil en date du 12 janvier 2018.

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	795
1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2018	795
2. ADOPTION DES TAUX DE TAXES	795
3. ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT.....	795
4. AUGMENTATION ANNUELLE SALARIALE DU PERSONNEL CADRE.....	796
5. OFFRE DE SERVICE PAR VINCENT LAUZON ING. DE EFEL EXPERTS CONSEILS.....	796
6. PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES-PHASE IV.....	796

1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2018

rés. 13-01-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert adopte les prévisions budgétaires 2018 avec un montant de dépenses de 4 250 331 \$.

Adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DES TAUX DE TAXES

rés. 14-01-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert fixe le taux de la taxe foncière générale à 0.65 \$ du cent dollars d'évaluation et le taux de la taxe spéciale pour l'assainissement des eaux usées à 0,092 \$ du cent dollars d'évaluation.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT

rés. 15-01-2018

Il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne, appuyé par M. Richard Dion et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert fixe le taux d'intérêt pour la prochaine année à 12% sur tous les comptes de taxes échus ainsi que sur les autres comptes ou factures émises par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

4. AUGMENTATION ANNUELLE SALARIALE DU PERSONNEL CADRE

Lors de la prochaine assemblée, le conseil se penchera sur l'augmentation annuelle qu'il accordera au directeur général, au directeur général adjoint et au responsable du traitement des eaux.

5. OFFRE DE SERVICE PAR VINCENT LAUZON ING. DE EFEL EXPERTS CONSEILS

rés. 16-01-2018

Il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne, appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte l'offre de service de M. Vincent Lauzon ing. de EFEL experts conseils dans le cadre de la demande de subvention au *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives-phase IV*. Il est également résolu que Richard Lauzon est autorisé à signer les documents nécessaires à cette offre de service.

Adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES-PHASE IV

rés. 17-01-2018

Il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet, appuyé par M. Richard Dion et résolu :

- QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise la présentation du projet « Aménagement du parc municipal » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV ;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Cuthbert à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;
- QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert désigne madame Nathalie Panneton, directrice des loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.

Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bruno Vadnais, maire

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 15^e jour du mois de janvier 2018

Larry Drapeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

